

Ville de Paris

Direction de la Jeunesse
et des Sports

L'utilisation des
équipements
sportifs parisiens
par le public
associatif

19^{ème}
arrondissement



Vers une meilleure connaissance des utilisateurs des aires sportives parisiennes

L'obtention des Jeux Olympiques de 2024 est le point d'orgue de la politique engagée en faveur du développement du sport par la Ville de Paris, avec pour ambition d'ancrer les pratiques sportives dans le quotidien des habitants.

Ainsi, les élus de la Ville de Paris ont souhaité poursuivre une action publique innovante prenant en compte les évolutions des différentes pratiques sportives. Cette politique ambitieuse ne se fait pas au détriment du mouvement sportif, qui constitue un partenaire incontournable de la Ville.

C'est ainsi que près de 2 000 clubs bénéficient, chaque année, des infrastructures sportives de la Ville, à travers plus de 1,5 million d'heures de créneaux mis à disposition.

Conscients que la non-accessibilité aux différentes aires sportives constitue un frein au développement de la pratique, les élus de Paris ont engagé, en 2016, un plan de simplification pour les associations sportives, avec un volet dédié à l'optimisation des créneaux dans les différentes installations sportives.

La mise en place de ces mesures a donc permis de répondre de manière efficace aux besoins des clubs et des pratiquants. Pour autant, ces différents leviers ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes, toujours plus nombreuses, et la plupart des aires sportives semblent aujourd'hui saturées.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris a donc initié un travail visant à dresser un état des lieux de l'évolution du nombre de créneaux mis à disposition des associations ainsi qu'une analyse des structures et de leurs pratiquants, utilisatrices des différentes aires.

Souhaitant que ce travail éclaire les choix des élus en faveur d'un meilleur accès aux centres sportifs pour les Parisiens, l'analyse, tant quantitative que qualitative, a été déclinée sur l'ensemble des arrondissements de la Ville.

Il s'appuie à la fois sur une lecture des plannings d'une semaine type pour chaque aire sportive (avec un comparatif entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018), et sur un recueil qualitatif auprès des associations utilisatrices, visant à mieux identifier les profils de leurs adhérents.

5 précisions méthodologiques pour mieux appréhender les différentes données

1. La base de référence

La base de référence pour l'analyse des créneaux et des volumes d'heures est une extraction du fichier AIREs pour la semaine du 30/09 des années 2014 et 2017.

L'analyse de la densité des aires sportives rapportées à la population, de la typologie d'aires et la comparaison avec des communes de taille équivalente s'appuient sur les données du Recensement des Equipements Sportifs (RES) du Ministère des Sports.

2. Le calcul du volume d'heures

Pour plus de stabilité entre les 2 années de référence (2014 et 2017), le calcul des volumes d'heures hebdomadaires n'intègre que les créneaux périodiques et annuels, excluant, de fait, les créneaux mobilisés par les associations sur les périodes de vacances scolaires. Seul le calcul des heures ouvertes au public tient compte des heures périodiques et ponctuelles.

Le calcul des volumes d'heures est hebdomadaire. La projection en volume d'heures annuelles se base sur le nombre d'heures de créneaux hebdomadaires X 35 semaines.

3. Le retraitement des créneaux

Les créneaux non ouverts à la réservation (travaux, fermeture...) n'ont pas été pris en compte dans la base de données.

4. La lecture des familles et disciplines pour les associations

L'analyse des familles et des disciplines s'appuie sur les éléments déclarés par les associations lors de leur demande des créneaux.

5. L'analyse du profil des pratiquants

La prise en compte du profil des utilisateurs et des logiques de pratique sur les différents créneaux s'appuie sur les éléments déclaratifs des associations dans le cadre d'une enquête menée auprès de l'ensemble des associations utilisatrices.

19^{ème} arrondissement

La place des installations sportives
sur l'arrondissement et le volume
de créneaux dédiés à la pratique

19



Cartographie des centres sportifs de l'arrondissement

MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
25, Boulevard Bourdon 75004 Paris

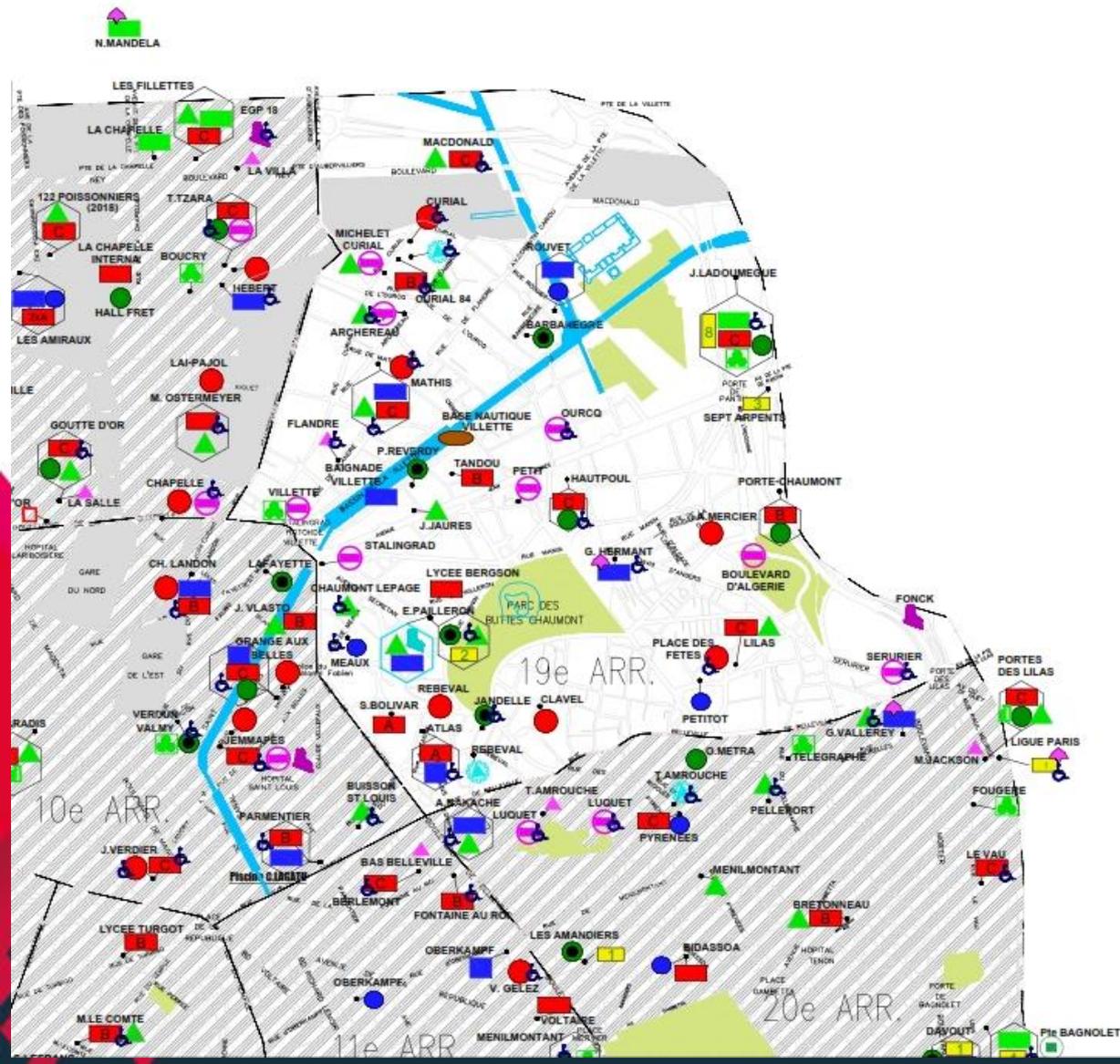
PLAN DU 19eme ARRONDISSEMENT

EQUIPEMENTS DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

LEGENDE

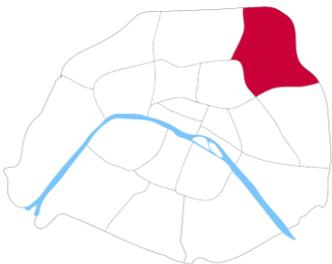
- | | | | |
|--|---|--|---|
| | CENTRE SPORTIF | | CENTRE CONCEDE |
| | LIMITES ARRONDISSEMENTS | | CENTRE PARIS ANIM* |
| | EQUIPEMENT CONCEDE | | KIOSQUE JEUNES |
| | STADE | | ESPACE PARIS JEUNE |
| | GYMNASE | | CENTRE PARIS ANIM' ANNEXE |
| | Type A : 20mx15m | | TERRAINS EN ACCES LIBRE |
| | Type B : 30m x 20m | | AIRE SPORTIVE EXTERIEURE
(Parcours de santé et street workout) |
| | Type C : 40m x 20m | | CITY STADE |
| | TEP rattaché à un site
(multisport-bâchés) | | ROLLER-PARK/SKATEPARK |
| | TEP INDEPENDANT
(multisport-bâchés) | | PATINOIRE |
| | TENNIS* | | TENNIS DE TABLE |
| | PISCINE | | MUR D'ESCALADE |
| | BASSIN ECOLE | | BOULODROME |
| | BAINS DOUCHES | | EN TRAVAU |
| | SALLE DE SPORT | | ACCESSIBLE POUR HANDICAPES |
| | AUTRES EQUIPEMENTS | | |

Echelle :	n° Plan :	Index :
Modifié Par :	Date de Modification :	
DE LA PORTE DES VAUX Bénédicte	16 Mars 2017	21



19

Un arrondissement qui présente une grande diversité, mais une faible dotation en matière d'aires sportives



Avec une population municipale de 187 156 habitants au 1^{er} janvier 2014 (INSEE), le 19^{ème} arrondissement est l'un des plus importants de la capitale et regroupe près de 8,43 % de la population communale (4^{ème} arrondissement en nombre d'habitants).

Avec 188 aires sportives, soit 6,02% de l'offre globale parisienne, il constitue également un des arrondissements les plus dotés en termes d'infrastructures sportives (6^{ème} arrondissement le plus important).

S'il dispose d'un grand nombre d'aires, le 19^{ème} arrondissement se situe toutefois en dessous de la moyenne parisienne en volume d'équipements rapportés à la population (10 aires sportives pour 10 000 habitants, contre 14 à l'échelle de Paris, soit le 17^{ème} arrondissement de Paris en termes de densité).

De plus, à l'instar des autres arrondissements parisiens, il se caractérise par une sous dotation globale, en comparaison des communes françaises de taille équivalente (entre 170 000 et 190 000 habitants) dont la moyenne se situe à près de 32 aires sportives pour 10 000 habitants.

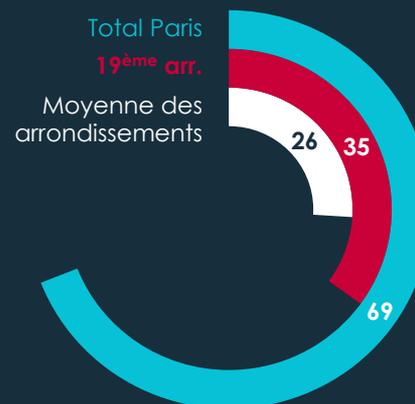
Au-delà du volume, les aires sportives de l'arrondissement se caractérisent par leur diversité, avec plus de 35 types d'aires différentes recensées (contre 26 en moyenne à l'échelle de Paris).

Taux d'aires sportives pour 10 000 habitants et comparaison à l'échelle de Paris et de communes de taille équivalente



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des sports – Traitement Mouvens, 2018

Nombre d'aires sportives différentes sur l'arrondissement



Source : Recensement des équipements sportifs, Ministère des Sports – Traitement Mouvens, 2018

Le **Grand Public** est le principal bénéficiaire des créneaux mis à disposition dans les aires sportives de l'arrondissement

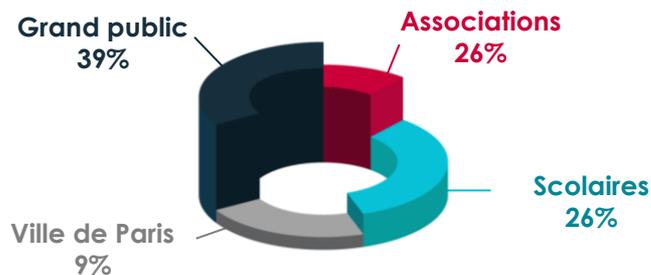
Avec 9 495 heures hebdomadaires de réservation régulière des aires sportives en 2017 (soit environ 287 945 heures annuelles, hors vacances scolaires), le 19^{ème} arrondissement facilite l'accès aux aires sportives pour un grand nombre d'utilisateurs. En 2017, 5 789 créneaux ont été occupés périodiquement, soit une moyenne de 1h38 environ par créneau.



5 789 créneaux hebdomadaires réservés en 2017, représentant **9 495 heures hebdomadaires**

Les aires sportives sont principalement ouvertes à 4 types d'utilisateurs : le Grand Public les scolaires, les associations et la Ville de Paris. Sur l'arrondissement concerné, le Grand Public reste sur 2014 et 2017 le principal utilisateur des aires sportives de l'arrondissement : en 2017, 39% des créneaux leur sont dédiés. Toutefois, on observe entre les 2 années de référence, une diminution de son poids dans le volume (passant de 44% à 39% entre 2014 et 2017), au profit des associations (23% en 2014, + 3 points) et surtout des scolaires (21% en 2014, + 5 points).

Répartition des volumes d'heures hebdomadaires de réservation par profil d'utilisateurs en 2017



La Ville de Paris voit également son poids légèrement diminuer, en tant qu'organisme utilisateur, son volume représentant, en 2017, 9% des heures réservées contre 11% en 2014.

À noter que les aires ouvertes au Grand public sont principalement des gymnases, des piscines, des terrains d'éducation physique et des courts de tennis (dont l'utilisation s'inscrit notamment dans le cadre du dispositif « Paris Tennis »).



Une hausse globale des volumes de créneaux entre 2014 et 2017, sauf pour la Ville de Paris

L'ensemble des leviers d'optimisation mis en œuvre pour améliorer l'accès aux aires sportives a permis d'améliorer globalement la capacité d'accueil de l'arrondissement. En effet, ce sont ainsi 618 créneaux hebdomadaires supplémentaires qui ont été créés entre 2014 et 2017 (+12%), conduisant ainsi à une hausse globale de 268 heures d'ouverture supplémentaires par semaine. Cette hausse représente plus de 9 380 heures annuelles ouvertes en plus hors vacances scolaires (base de 35 semaines).



+ 268 heures hebdomadaires
entre 2014 et 2017

Volume de créneaux réguliers réservés en 2014 et 2017 par l'ensemble des utilisateurs des aires sportives

+ 618 créneaux hebdomadaires

5171

2014

5789

2017

Evolution du volume d'heures hebdomadaires entre 2014 et 2017 par profil d'utilisateurs

Associations : + 301 h

2 149 h. 2014

2 450 h. 2017

Scolaires : + 524 h

1 976 h.

2 500 h.

Ville de Paris : -159 h

1 027 h.

868 h.

Grand Public : - 386 h

4 057 h.

3 671 h.

Parmi les différents profils d'utilisateurs, seuls les scolaires et les associations ont bénéficié d'une augmentation de leur nombre d'heures (+ 825 heures à eux 2).

A l'inverse, le Grand Public perd l'équivalent de près de 400 heures de créneaux, cette diminution étant principalement liée à une baisse du nombre d'heures dédiées sur les TEP.

A noter que 2 éléments viennent pondérer l'augmentation des heures pour le tissu associatif :

- La diminution, pour 20% d'entre elles, de leur volume de créneaux utilisés (baisse moyenne de 4h30 environ par association).
- La fermeture d'aires sportives, comme la piscine du CS de la Patinoire qui connaît une perte de 55 heures hebdomadaires.

19^{ème} arrondissement

Caractéristiques et chiffres clés de l'utilisation des aires sportives par les associations (hors créneaux utilisés sur les vacances scolaires)

19

Des aires sportives qui s'adressent majoritairement aux associations implantées sur l'arrondissement

Les associations, principales utilisatrices des aires sportives, mobilisent, en 2017, près de 2 453 heures chaque semaine (33% des créneaux). Sur la même année, ce sont, au total, 208 associations qui bénéficient de créneaux (stable par rapport à 2014).

L'accès aux aires sportives par les différentes associations se caractérise par les éléments suivants :

- Les associations renouvellent majoritairement les créneaux d'une année sur l'autre (pour 41% d'entre elles).
- Seules 16% d'entre elles ont enregistré une baisse des volumes de créneaux mis à disposition.
- Si le nombre d'associations réservataires est identique entre 2014 et 2017, l'arrondissement présente malgré un turn-over dans les associations réservataires : près de 17% des associations ne réservent plus entre 2014 et 2017, permettant ainsi à 36 nouvelles associations de bénéficier de créneaux en 2017.
- 50% des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement. Elles sont celles qui bénéficient prioritairement des créneaux existants : 1 668 heures en 2017 sur les 2 450 heures dédiées aux associations (soit 68% des heures).
- A noter : plus de 9% des heures (soit 230 heures) sont utilisées par les associations ayant leur siège social dans des arrondissements limitrophes (10^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème} arrondissements).

Chiffres clés des associations en 2017

208 associations en 2017 (contre 208 en 2014)

36 ne réservent plus de créneaux en 2017

36 nouvelles associations en 2017

86 ont les mêmes créneaux

52 ont vu leurs créneaux augmenter

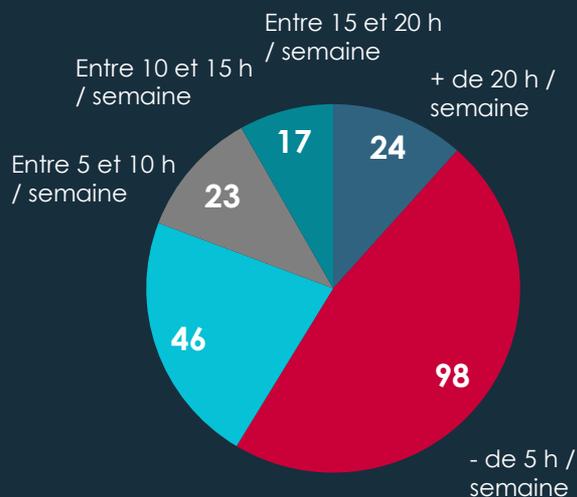
34 ont vu leurs créneaux diminuer

Poids des associations ayant leur siège sur l'arrondissement



des associations utilisatrices ont leur siège social sur l'arrondissement en 2017

Répartition du nombre d'associations selon leurs volumes de réservation hebdomadaire en 2017



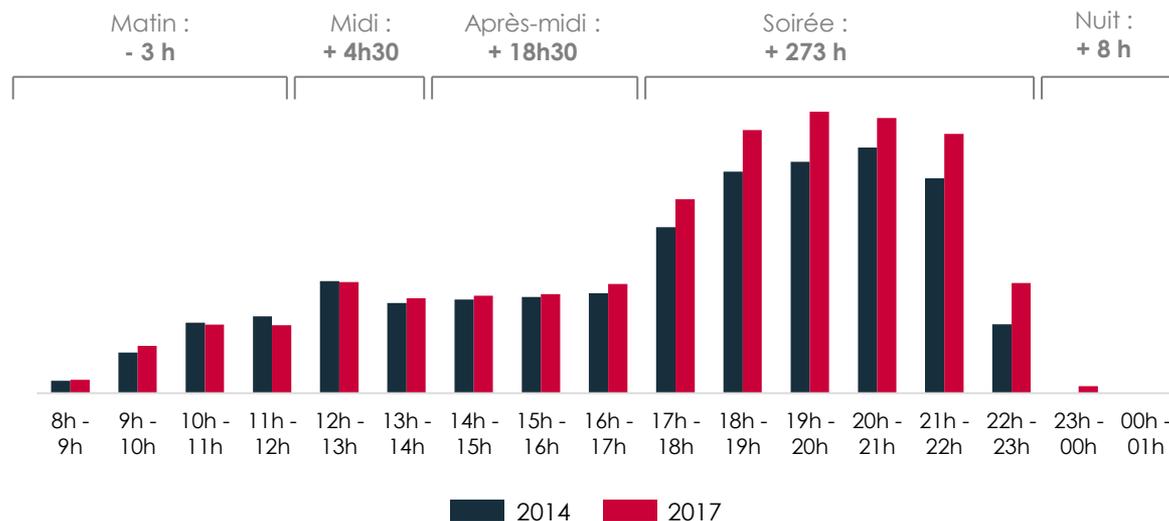
Les 10 plus gros réservataires en 2017

AMICALE MANIN SPORT PARIS EST	292h00
LES MOUETTES DE PARIS	186h30
CLUB SPORTIF PARIS 19EME	118h00
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	77h00
FC SOLITAIRES PARIS EST	60h00
ESPERANCE PARIS 19 EME	55h00
AMICALE MATHIS PETANQUE	46h00
SPORTING CLUB UNIVERS. DE FRANCE SCUF	42h00
UNION SPORTIVE CURIAL CAMBRAI	35h30
FRATERNEL TENNIS CLUB DU 19EME	33h00

Une hausse des heures hebdomadaires utilisées par les associations, notamment sur les périodes les plus demandées

Les heures hebdomadaires dédiées aux associations augmentent de 301 heures au total entre 2014 et 2017. La lecture des volumes d'heures par tranche horaire montre une relative symétrie entre 2014 et 2017 avec des pics de réservation sur les créneaux en soirée (17h à 22h). Ce sont sur les tranches horaires les plus saturées que se concentrent l'augmentation du volume d'heures, avec 90% des heures supplémentaires qui portent sur les créneaux en soirée. A l'instar des créneaux de nuit (23h-1h) qui augmentent légèrement (+ 8 h) sous l'impulsion des créneaux autonomes, l'arrondissement se caractérise par un faible élargissement de l'amplitude journalière (matin et midi notamment) offerte par les différents créneaux associatifs.

Répartition des heures affectées aux associations par tranche horaire entre 2014 et 2017



Note: 7 heures en 2014 et 8 heures en 2017 ne sont pas comptabilisées dans ce graphique, les réservations étant en dehors de la plage 8h - 1h prise en compte ici

Les associations sont principalement consommatrices d'un faible volume d'heures hebdomadaires : 98 associations sportives (47%) utilisent les aires sportives moins de 5 heures par semaine. À l'inverse, 6 associations occupent plus de 50 heures de réservation hebdomadaire, dont une qui compte plus de 200 heures chaque semaine.

Ce sont les piscines qui tirent le plus leur « épingle du jeu » dans l'augmentation des volumes d'heures et de créneaux

Si les courts de tennis sont les aires qui comptent le plus de créneaux sur l'arrondissement, ce sont classiquement les piscines et les gymnases qui constituent les aires les plus utilisées par les associations.

Entre 2014 et 2017, les aires sportives enregistrent une variation très différente de leurs volumes de réservations. Ainsi, ce sont les piscines (avec une augmentation de fréquentation de près 212% dans la piscine Hermant, passant de 13 créneaux 2014 à 153 créneaux en 2017) qui connaissent la plus forte hausse (+259h), tandis que les courts de tennis (-54h, avec la fermeture de 2 courts pour 43h) et les aires « diverses » (-31h) sont les aires sportives les plus touchées par la baisse du volume d'heures hebdomadaires. Enfin, 14% des créneaux sont aujourd'hui réservés au sein des dojos et des salles d'arts martiaux et ces aires sont celles qui connaissent, après les piscines, la plus forte hausse en volume d'heures (+ 54 h).

Evolution du nombre d'heures et de créneaux hebdomadaires dédiés aux associations par type d'aires sportives

	2014-2015		2017-2018		Variation	
	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux	Heures	Créneaux
Athlétisme	111 h	54	137 h	66	+ 26 h	+ 12
Courts de tennis / TEP	483 h	452	429 h	382	- 54 h	- 70
Dojos et salles d'arts martiaux	279 h	135	333 h	160	+ 54 h	+ 25
Divers (boulodrome...)	156 h	53	125 h	40	- 31 h	- 13
Gymnases	437 h	233	457 h	246	+ 20 h	+ 11
Piscines	230 h	134	489 h	262	+ 259 h	+ 128
Salles polyvalentes	203 h	100	231 h	111	+ 28 h	+ 11
Salles spécialisées	81 h	38	68 h	37	- 13 h	- 1
Terrains de grands jeux	169 h	93	182 h	97	+ 13 h	+ 4
	2 149 h	1 292	2 450 h	1 401	+ 301 h	+ 109

10

Des réouvertures d'aires sportives après une période de travaux qui ont globalement permis d'augmenter le volume d'heures

Une partie des variations enregistrées entre 2014 et 2017 sont liées à la réouverture des aires du CS Michelet Curial (fermées pour travaux en 2014), entraînant une hausse de 81h, ainsi que la réouverture d'un court de tennis au sein du Centre Edouard Pailleron. Toutefois, cette ouverture n'est pas suffisante pour venir compenser la fermeture pour travaux d'un autre court largement utilisé en 2014.

Nom du Centre Sportif	Type d'aire sportive	Volume horaire	Etat de l'aire sportive en 2017
Edouard Pailleron	Tennis (court n°3)	+ 29 h	Réouverture après travaux
Edouard Pailleron	Tennis (court n°4)	- 77 h	Fermeture pour travaux
Michelet Curial	Salle de boxe	+ 45h30	Réouverture après travaux
Michelet Curial	Salle de danse	+ 35h30	Réouverture après travaux
Piscine Pailleron	Bassin de 33 m	- 55 h	Fermeture pour travaux

Indépendamment des aires identifiées ci-dessous, des TEP exploités en 2014 par les associations ne le sont plus en 2017 (-4h), tandis qu'un terrain de badminton (Gymnase Jules Ladoumègue) est aujourd'hui accessible en 2017 aux associations (+ 4 h).

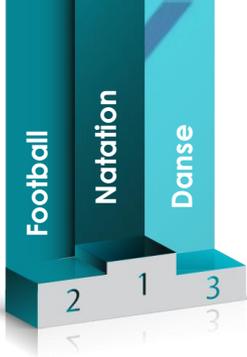
Une concentration du volume de créneaux autour de 3 familles de pratique sportive (tennis, arts martiaux, natation)

La répartition des créneaux par famille d'activités sportives montre une réelle diversité de l'offre permise par les équipements, avec 26 familles de disciplines différentes, qui regroupent 80 pratiques diverses proposées par les associations sur l'arrondissement.

- Le tennis est la pratique sportive qui mobilise le plus de créneaux en 2017 (350) malgré un nombre d'heures hebdomadaires en forte baisse entre 2014 et 2017 (- 72h30) en partie liée à la baisse du nombre de structures présentes (- 3 clubs) et la fermeture d'un court de tennis sur la période (court N°4 E. Pailleron).
- Ce sont les familles de natation (11 disciplines recensées) et d'arts martiaux (avec 16 disciplines) qui comptabilisent le plus d'heures. Avec le tennis, ces 3 familles totalisent plus de 1 222 heures hebdomadaires, soit 51% des réservations associatives.
- Avec le développement des créneaux sur le centre nautique G. Hermant, la natation voit son nombre d'heures (+ 258 h) et de clubs (+ 6 clubs) fortement augmenter. Très loin derrière, suivent le football (+ 39 h), la danse (+ 35 h) et l'athlétisme (+ 25h).
- A contrario, le tennis, le golf et l'escalade sont les familles d'activités qui ont enregistré la plus forte diminution de leur nombre d'heures, avec une chute globale, pour les 3 familles de plus de 103 heures hebdomadaires sur la période de référence.
- Entre 2014 et 2017, 2 nouvelles familles pratiques semblent avoir fait leur apparition sur l'arrondissement :
 - ✓ Le cyclo-cross.
 - ✓ La musculation.
- 35% des familles de pratique existantes en 2014 sur l'arrondissement ont vu leur nombre d'associations fréquentant les aires sportives diminuer. À l'inverse, seules 7 familles comptent plus de clubs utilisateurs en 2017 qu'en 2014 (notamment la natation, la boxe ou le volley-ball).

A noter, que la famille de discipline « Autre », présentée dans le tableau ci-dessous, intègre les activités multisports, le sport périscolaire, les répétitions...





TOP 3 des familles de pratique ayant vu leur volume de créneaux augmenter entre 2014 et 2017 (en nombre d'heures)

Une variation très hétérogène des volumes de réservation entre les différentes familles d'activités sportives

19

	2014				2017				Variation en heures 2014-2017
	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	Nbre de pratiques	Nbre d'associations*	Volume d'heures	Nbre de créneaux	
Natation	9	30	230h30	134	11	36	489h00	262	+ 258h30
Arts Martiaux	17	51	365h45	191	16	53	381h15	199	+ 15h30
Tennis	1	11	424h30	420	1	8	352h00	350	- 72h30
Football	4	31	207h30	117	5	26	246h30	132	+ 39h00
Danse	8	28	109h30	52	9	30	144h30	66	+ 35h00
Athlétisme	3	13	110h00	53	3	15	140h00	67	+ 30h00
Boxe – Sp. de combat	6	13	86h30	31	6	16	101h30	42	+ 15h00
Basket Ball	1	17	94h15	50	1	16	88h39	48	- 5h36
Badminton	1	14	76h00	45	1	15	77h00	43	+ 1h00
Volley Ball	1	9	48h30	25	1	12	60h00	30	+ 11h30
Escalade	1	9	72h00	33	1	8	59h30	27	- 12h30
Autre	3	10	63h15	26	3	10	52h30	23	- 10h45
Boule	1	1	46h00	7	1	1	46h00	7	-
Gymnastique	3	13	40h15	25	4	13	43h15	27	+ 3h00
Rugby	1	9	32h00	14	1	7	31h30	13	- 30 min
Handisport	4	4	20h30	12	5	6	28h30	12	+ 8h00
Escrime	2	1	30h30	15	2	1	24h30	15	- 6h00
Tennis De Table	1	2	18h30	10	1	2	21h30	12	+ 3h00
Handball	1	2	16h30	7	1	2	15h00	6	- 1h30
Golf	1	2	33h00	11	1	1	14h30	4	- 18h30
Cyclisme	0	0	-	0	1	1	10h00	3	+ 10h00
Fitness	1	2	6h30	4	1	2	7h30	4	+ 1h00
Roller Skate	1	3	6h00	3	1	3	6h00	3	-
Musculation	0	0	-	0	1	1	4h00	2	+ 4h00
Yoga	1	3	6h45	5	1	2	3h30	3	- 3h15
Lutte	1	1	2h00	1	0	0	-	0	- 2h00

* Une association peut être comptabilisée plusieurs fois au sein des différentes familles de pratiques

Des réalités bien différentes parmi les disciplines des familles de la natation, de la gymnastique et des arts martiaux



Arts Martiaux

Si quelques disciplines d'arts martiaux enregistrent une hausse de leurs créneaux (karaté, arts martiaux, self défense...), les pratiques majoritaires connaissent globalement une stabilité des volumes d'heures sur la période.

En revanche, la capoeira connaît la plus forte baisse d'heures avec une chute de 23,7% entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Judo	114h00	116h30	+ 2h30
Aïkido	47h15	44h15	- 3h00
Capoeira	51h45	39h30	- 12h15
Karate	29h30	39h15	+ 9h45
Kung Fu (Wu Shu)	37h00	37h00	/
Arts Martiaux	9h30	23h30	+ 14h00
Taekwondo	20h00	18h30	- 1h30
Tai Chi Chuan	15h00	17h30	+ 2h30
Ju-Jitsu	17h30	17h30	/
Self Defense	4h00	7h00	+ 3h00
Krav Maga	3h30	5h30	+ 2h00
Chi Cong (Gi Cong)	5h30	5h30	/
Iaido	4h00	4h00	/
Kendo	2h30	2h30	/
Haidong Gumdo	2h00	2h00	/
Chanbara	1h15	1h15	/
Budo	1h30	/	- 1h30



Gymnastique

	2014	2017	Variation
Gymn Divers	30h45	30h45	/
Relaxation	8h30	8h30	/
Gymnastique Seniors	1h00	2h30	+ 1h30
Expres Corporelle	/	1h30	+ 1h00

L'offre de pratique de gymnastique est peu diversifiée sur l'arrondissement. Cette famille de pratique présente une stabilité en matière de réservations entre 2014 et 2017.

	2014	2017	Variation
Natation	126h45	305h45	+ 179h00
Plongée	51h00	82h00	+ 31h00
Aquagym	29h30	26h45	- 2h45
Nage Avec Palmes	2h30	22h30	+ 20h00
Bébés Nageurs	7h15	14h45	+ 7h30
Water Polo	8h45	13h00	+ 4h15
Plongeon	/	10h00	+ 10h00
Natation Loisirs	1h00	7h00	+ 6h00
Natation Synchro	/	4h00	+ 4h00
Natation Post Nat	1h45	1h45	/
Natation Therap	/	1h30	+ 1h30
Natation Prenat	2h00	/	- 2h00



Natation associative

L'arrondissement présente une offre de pratique de natation très diversifiée. La natation sportive concentre la majorité des créneaux et cette discipline est également celle qui a enregistré la plus forte hausse de volume d'heures, suivie, loin derrière, par la plongée.

19^{ème} arrondissement

Le profil des pratiquants qui
fréquentent les aires sportives de
l'arrondissement

19

Eclairages méthodologiques sur les données recueillies, le cadre d'analyse et les points de vigilance quant à l'interprétation des résultats

19

Au-delà de l'approche quantitative établissant une comparaison des volumes d'heures et de créneaux entre 2014 et 2017, il a été mis en place une démarche complémentaire permettant de disposer d'une approche qualitative visant à réaliser une photographie des pratiquants fréquentant les créneaux associatifs des aires sportives parisiennes. Cette approche repose sur une enquête en ligne, diffusée sur les mois de mai et de juin 2018, auprès des associations utilisatrices.

Caractériser les utilisateurs des différents créneaux questionne nécessairement le champ d'analyse à retenir, compte tenu de l'hétérogénéité des pratiques et des profils. A ce titre, il est apparu essentiel de standardiser les données relatives aux pratiquants, afin que les résultats puissent :

- Etre comparés entre les arrondissements de la Ville de Paris, afin de faire émerger les spécificités de chacun.
- Permettre d'observer, si nécessaire, des évolutions dans le temps en s'appuyant sur des critères d'analyse identiques.

Cette standardisation des profils des utilisateurs s'est centrée sur 4 principaux critères : le sexe (homme / femme / mixte), les catégories d'âges (uniformisation des tranches d'âges), les orientations de pratique (compétition / loisirs) et l'ouverture à des publics spécifiques (sport santé / handisport / sport adapté / sport féminin / sport senior). Ces critères ont permis de recueillir des données uniformes à l'échelle de Paris et ainsi faire émerger des spécificités sur les différents arrondissements.

Mais à l'inverse, ce choix de typologie induit en amont quelques précautions d'usage dans l'interprétation des données :

- La standardisation des données ne rend pas compte de la diversité des publics parfois accueillis au sein d'une association sportive sur un créneau dédié (les associations ont déclaré la tranche d'âge majoritaire dans le cas d'une diversité des publics accueillis).
- Les résultats sont issus des déclarations faites par les associations et soumis à leur interprétation. Cela peut conduire à certains biais déclaratifs et fausser la réalité des situations.
- Le recueil des profils a été mené sur chacune des plages réservées par la Ville de Paris à une association. Cette dernière a, parfois, pour une plage dédiée, plusieurs créneaux de pratique réunissant des profils différents sur chacun d'entre eux. Cette distinction n'a pas été faite dans la présente analyse.

Préambule sur le périmètre et la représentativité des données au regard des volumes de créneaux existants

L'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des associations utilisatrices présentes sur l'arrondissement, via le fichier des réservataires tenu par la Ville de Paris. De ce fichier, ont été soustraites les associations suivantes :

- Associations qui se sont désabonnées volontairement de l'enquête.
- Associations pour lesquelles le contact n'était pas à jour et sans possibilité d'actualisation.
- Associations n'utilisant que des locaux administratifs et salles de réunion (non intégrées dans le périmètre de l'étude).

Ainsi, le périmètre de l'enquête a été corrigé pour ne se concentrer que sur les associations réservataires de créneaux en 2017, disposant de coordonnées à jour et n'ayant pas signifié leur désaccord dans le cadre de l'étude. Cela concerne, pour le 19^{ème} arrondissement, un total de 158 associations ciblées.

Sur cette base, le taux de retour à l'enquête est de 85% en volume d'associations et de 90% en nombre de créneaux renseignés.

Taux de retour et représentativité globale au regard du volume d'associations répondantes

	19 ^{ème} arrondissement	%	Ville de Paris	%
Volume d'associations ciblées (périmètre corrigé)	158	/	1 294	/
Volume d'associations répondantes	134	84,8%	1 059	81,8%
Nombre de créneaux ciblés	1 182	/	15 239	/
Nombre de créneaux renseignés	1 063	89,9%	13 139	86,2%
Volume horaire ciblé	2 015 h	/	25 885 h	/
Volume horaire renseigné	1 759 h	87,3%	22 083 h	85,3%



84,8%

Taux de retour des associations de l'arrondissement

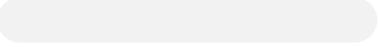
Ainsi, les taux de retour, tant au niveau du volume d'associations répondantes que du volume d'heures renseignées, donnent une vision représentative de l'identité sportive de l'arrondissement sur les créneaux associatifs occupés en 2017-2018.

La représentativité des associations répondantes à l'enquête au regard de leurs poids dans le volume de créneaux utilisés

Parmi les associations répondantes, il est observé une réelle représentativité des structures selon les volumes de créneaux qu'elles utilisent chaque semaine. Ainsi, les taux de retour des associations, selon leur poids en tant que réservataires, est le suivant :

134 associations
répondantes sur
l'arrondissement

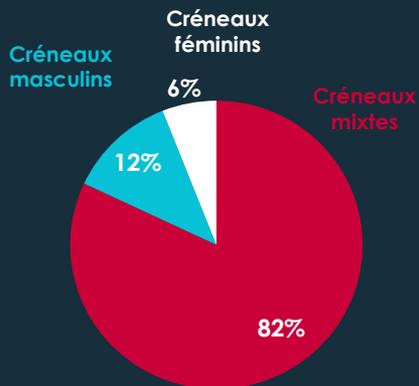
Représentativité des répondants selon le volume de créneaux réservés

		Volume d'associations concernées	Volume de répondants
Associations de plus de 200 créneaux		1	1
Associations entre 100 et 200 créneaux		0	0
Associations entre 50 et 100 créneaux		2	2
Associations entre 20 et 50 créneaux		5	5
Associations entre 10 et 20 créneaux		20	19
Associations entre 5 et 10 créneaux		22	19
Associations ayant moins de 5 créneaux		108	88

Ainsi, les associations comptant moins de 5 créneaux par semaine, qui représentent 68% des associations ciblées, ont également participé avec un taux de retour supérieur à 80%. De même, dans le périmètre retenu, la quasi-totalité des associations importantes en volume de créneaux (plus de 10 créneaux), ont participé à l'enquête sur les profils de leurs pratiquants.

Ainsi, les retours enregistrés permettent de disposer d'une photographie relativement juste du profil des usagers sur les différents créneaux ouverts aux associations.

Des créneaux qui s'ouvrent avant tout dans une **logique de mixité**, malgré la **prépondérance des publics adultes**



A l'instar de la moyenne observée à l'échelle de Paris, les créneaux mixtes constituent la majorité des créneaux identifiés par les associations réservataires. En raison du poids des pratiques individuelles qui ne distinguent pas nécessairement les plages horaires selon le sexe (tennis, arts martiaux, natation), les créneaux féminins et masculins sont relativement à la marge.

L'arrondissement compte des créneaux qui s'adressent en majorité à un public âgé adulte : les créneaux accueillant des personnes de plus de 17 ans (jusqu'aux 60 ans et plus) représentent plus de 61% des heures hebdomadaires. Toutefois, les adolescents (13 – 16 ans) occupent une place importante dans l'utilisation des aires de l'arrondissement en mobilisant près de 21% des heures (tennis, athlétisme et natation en majorité).

Poids du volume horaire par tranche d'âge

	19 ^{ème} arr.	Ville de Paris
Moins de 7 ans	5,0%	3,5%
7 à 12 ans	13,2%	14,9%
13 – 16 ans	20,6%	19,1%
17 – 45 ans	54,4%	49,6%
46 – 59 ans	5,2%	9,6%
60 ans et plus	1,5%	3,2%

Répartition des créneaux associatifs par tranches d'âges et par sexe



	Créneaux mixtes		Créneaux féminins		Créneaux masculins	
	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%	Heures hebdo.	%
Moins de 7 ans	76 h	5,4%	-	-	10h30	5,1%
7 à 12 ans	179h45	12,7%	10h30	9,2%	38 h	18,4%
13 à 16 ans	300 h	21,3%	18 h	15,8%	36 h	17,4%
17 à 45 ans	745h15	52,9%	77 h	67,5%	122h30	59,2%
46 à 59 ans	83h30	5,9%	7h30	6,6%	-	-
60 ans et plus	25h30	1,8%	1 h	0,9%	-	-
Total	1 410 h		114 h		207 h	

L'arrondissement se caractérise par la faiblesse des créneaux spécifiquement dédiés à la pratique masculine, pourtant historiquement plus forte. En effet, moins de 12% des heures mobilisées par les associations sont spécifiquement dédiées aux hommes contre plus de 15% à l'échelle de Paris. A noter que les créneaux féminins s'adressent davantage à un public âgé quand les créneaux masculins s'adressent davantage à un public jeune.

Le poids du loisir et de la compétition par famille de disciplines

19

Légende

 Familles de disciplines à dominante « **compétition** »

 Familles de disciplines à dominante « **loisir** »

	Loisir	En %	Compétition	En %	Total (en h)
Arts martiaux	148h30	63,5%	85h15	36,5%	233h45
Athlétisme	28h00	26,4%	78h00	73,6%	106h00
Autre	17h00	46,3%	19h45	53,7%	36h45
Badminton	37h30	67,0%	18h30	33,0%	56h00
Basket-ball	16h15	20,1%	64h25	79,9%	80h40
Boxe - sports de combat	33h30	62,0%	20h30	38,0%	54h00
Danse	57h30	75,7%	18h30	24,3%	76h00
Escalade	52h00	87,4%	7h30	12,6%	59h30
Escrime	15h30	63,3%	9h00	36,7%	24h30
Fitness	4h30	100,0%	-	-	4h30
Football	46h00	36,9%	78h30	63,1%	124h30
Gymnastique	25h15	100,0%	-	-	25h15
Handball	-	-	15h00	100,0%	15h00
Handisport	11h30	100,0%	-	-	11h30
Musculation	4h00	100,0%	-	-	4h00
Natation	197h30	50,5%	193h30	49,5%	391h00
Roller skate	-	-	6h00	100,0%	6h00
Rugby	-	-	31h30	100,0%	31h30
Tennis	235h00	73,9%	83h00	26,1%	318h00
Tennis de table	16h28	76,7%	5h00	23,3%	21h28
Volley-ball	13h00	25,0%	39h00	75,0%	52h00
Yoga	2h00	100,0%	-	-	2h00

52,2%

des clubs ne proposent que des créneaux loisirs à leurs adhérents (contre 58,5% à l'échelle de Paris)



1h32

Durée moyenne d'un créneau loisir

Une offre « loisir » qui se caractérise par sa **variété et sa capacité à toucher toutes les tranches d'âge dont les plus jeunes**

19

Les créneaux dédiés à la pratique loisir constituent un peu plus de la moitié des heures hebdomadaires de l'arrondissement (55% avec 962 h de pratique chaque semaine). Ce type de pratique occupe un poids moins important que sur les autres arrondissements parisiens. D'ailleurs, si 75% des associations du 19^{ème} proposent une pratique de loisir, elles sont plus de 86% sur Paris.

2 éléments clés caractérisent les pratiquants « loisir » sur l'arrondissement :

Des créneaux jeunes plus importants...

8,1%
des heures « loisirs » touchent les moins de 7 ans (contre 5,4% à l'échelle de Paris)



...au détriment du public plus âgé

11,4%
des heures « loisirs » touchent les plus de 45 ans (contre 19% à l'échelle de Paris)

Si les adultes (17-45 ans) sont largement majoritaires dans l'utilisation des aires de l'arrondissement (55% du volume horaire des créneaux loisir), le 19^{ème} arrondissement se caractérise par le poids relativement important des plus jeunes par rapport à Paris. 2 disciplines mobilisent la majorité des heures spécifiques pour ces jeunes : la natation (30h) et les arts martiaux (24h).

Au-delà du poids du tennis, des arts martiaux et de la natation (60% des heures « loisirs » se concentrent sur ces 3 familles de disciplines), l'offre de pratique loisir de l'arrondissement est relativement diversifiée avec 18 familles de disciplines recensées.

Des créneaux dédiés à la **compétition non majoritaires** mais malgré tout bien présents sur l'arrondissement

Si d'autres arrondissements enregistrent un recul de la pratique compétitive, le 19^{ème} se caractérise par sa capacité à conserver malgré tout une réelle dynamique autour de la logique de compétition, qui représente près de 45% des heures (contre 39,5% sur Paris). Ce sont même plus de 25% des associations qui réservent les aires sportives de l'arrondissement qui ne proposent que de la compétition à leurs adhérents (contre 13,6% à l'échelle de Paris). L'offre de compétition n'est toutefois pas aussi diversifiée que sur d'autres arrondissements avec 17 familles de disciplines et se concentre sur 5 familles (natation, arts martiaux, tennis, football et athlétisme ... 67% des créneaux compétition).

Poids des créneaux dédiés à la compétition (associations répondantes uniquement)

	19 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Créneaux	Heures hebdo.	Créneaux	Heures hebdo.
Volume	434	773 h	4 741	8 680 h
%	41,1%	44,6%	36,3%	39,5%

Les créneaux compétition mixtes restent majoritaires sur l'arrondissement (72% du volume d'heures). Si les créneaux féminins sont moins développés qu'à l'échelle de Paris (8,3% contre 9,2%), les créneaux masculins le sont d'autant plus avec moins de 20% de créneaux compétition (27% sur Paris). Là-encore, les créneaux féminins s'adressent en majorité à un public adulte quand les créneaux masculins s'adressent aux plus jeunes.

Répartition du volume horaire (en %) des pratiquants « Compétiteurs » de l'arrondissement par tranches d'âges et par sexe

	19 ^{ème} arrondissement			Ville de Paris		
	Femmes	Hommes	Mixte	Femmes	Hommes	Mixte
Moins de 7 ans	-	3,3%	0,6%	0,4%	0,2%	0,6%
7 à 12 ans	10,2%	21,3%	11,5%	14,5%	13,1%	12,2%
13 à 16 ans	18,8%	16,3%	35,1%	28,6%	26,3%	32,9%
17 à 45 ans	71,1%	59,1%	51,4%	54,8%	55,7%	50,7%
46 à 59 ans	-	-	1,4%	1,8%	3,2%	3,3%
60 ans et plus	-	-	-	-	0,9%	0,3%

Lecture : 51,4% des heures réservées à la compétition pour un public mixte concernant la tranche d'âge des 17-45 ans

18,9%

des créneaux « compétition » sont dédiés aux matches contre 13% à l'échelle de Paris

47,8%

des associations disposent de créneaux réservés à la compétition (avec des créneaux loisir ou non) contre 41,5% à l'échelle de Paris



Durée moyenne d'un créneau « compétition »

1h46

10

Un niveau départemental / régional qui constitue le cœur de la pratique de compétition pour l'arrondissement

	Départemental / Régional
Vol. total des h	534h55
% du total des h. compét.	69,2%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Tennis	13,3%	71h00
Basketball	12,0%	64h25
Natation	10,5%	56h00
Athlétisme	10,4%	55h30
Football à 11	9,3%	50h00
Judo	7,9%	42h15
Rugby à XV	5,1%	27h30
Volleyball	4,5%	24h00
Football à 7	3,6%	19h30
Multisports	3,4%	18h00
Badminton	3,1%	16h30
Boxe - sports de combat	2,8%	15h00
Handball	2,8%	15h00
Hip-hop	1,8%	9h30
Nage avec palmes	1,6%	8h30
Athlétisme piste	1,5%	8h00
Escalade	1,4%	7h30
Foot en salle	0,9%	5h00
Tennis de table	0,9%	5h00
Football féminin	0,7%	4h00

	% des heures par discipline	Volume d'h
Kung fu	0,7%	3h30
Danse	0,6%	3h00
Savate	0,5%	2h30
Plongée	0,4%	2h00
Sport scolaire	0,2%	1h15
Sport périscolaire	0,1%	0h30

Sur les différentes familles recensées, 26 disciplines sportives sont proposées en compétition de niveau départemental ou régional.

Avec 535 heures d'entraînement ou de matches, les disciplines concourant à ce niveau représentent près de 70% des heures hebdomadaires dédiées à la compétition et où 4 disciplines se distinguent en mobilisant plus de 10% des heures de compétition chacune (tennis, basketball, natation et athlétisme – 46%).



26

Disciplines proposées en compétition à un niveau départemental ou régional

10

Une pratique compétitive de bon et de haut niveau relativement diversifiée, mais quasiment uniquement autour de sports individuels

	Pré-national / National
Vol. total des h	238h00
% du total des h. compét.	30,8%

	% des heures par discipline	Volume d'h
Natation	42,0%	100h00
Volleyball	6,3%	15h00
Water polo	5,5%	13h00
Tennis	5,0%	12h00
Taekwondo	3,6%	8h30
Athlétisme	3,2%	7h30
Karaté	3,2%	7h30
Kung fu	2,9%	7h00
Roller skate	2,5%	6h00
Danse (autre)	2,5%	6h00
Ju-jitsu	2,5%	6h00
Plongeon	2,5%	6h00
Fleuret	2,1%	5h00
Judo	1,9%	4h30
Rugby à XV	1,7%	4h00
Nage avec palmes	1,7%	4h00
Épée	1,7%	4h00
Saut à la perche	1,7%	4h00
Plongée	1,7%	4h00
Boxe - sports de combat	1,3%	3h00

	% des heures par discipline	Volume d'h
Athlétisme piste	1,3%	3h00
Kendo	1,1%	2h30
Krav maga	0,8%	2h00
Badminton	0,8%	2h00
Tai chi chuan	0,6%	1h30

Au total, 25 disciplines sont proposées en compétition, sur une pratique de niveau pré-national ou national, signe de la richesse de l'offre de compétition.

Avec 238 heures, les entraînements et les matches de ces disciplines de bon ou de haut niveau constituent près de 31% de l'offre. De plus, 81% de ces heures concernent des disciplines inscrites au programme des JO, principalement axées autour de sports individuels (natation, tennis, taekwondo, athlétisme, karaté, plongeon, escrime, ...).

81%

des heures dédiées à la pratique compétitive de niveau pré-national ou national concernent des disciplines olympiques

Disciplines inscrites en 2018 au programme des Jeux Olympiques d'été (base JO 2020)

1,7%

Des heures sont spécifiquement dédiées au « handisport » ou au « sport adapté » (contre 1,4% à l'échelle de Paris)

Une volonté d'ouverture des créneaux au public en situation de handicap qui se traduit dans la mise en place de créneaux spécifiques

10

Au-delà de s'adapter aux motivations des habitants (loisirs, compétitions...), l'attribution des créneaux constitue un levier d'accessibilité pour tous les publics et pour le public en situation de handicap plus particulièrement. Sur la base de leurs déclarations, certaines associations affichent leur volonté de s'ouvrir au plus grand nombre et de veiller à la mixité des publics. Ce sont ainsi près de 19% des associations qui déclarent disposer de créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique. A noter qu'à l'échelle de Paris, il s'agirait de plus de 23% des associations.

Volume et poids des associations déclarant accueillir des personnes en situation de handicap

	19 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume	%	Volume	%
Nombre d'associations déclarant ouvrir des créneaux horaires dans lesquels du public en situation de handicap pratique	26	19,4%	246	23,2%

Ainsi, parmi les associations répondantes, près de 17% des heures hebdomadaires sont déclarées comme accueillant (ou pouvant accueillir) des publics en situation de handicap, que les créneaux soient ou non spécifiques au public visé. Cela représente en 2017, un volume de près de 285 heures de pratique hebdomadaires. Au-delà de cette mixité affichée, 15 créneaux (29h45) sont dédiés sur l'arrondissement aux personnes en situation de handicap (arts martiaux, basketball, danse, escalade, escrime, football, handisport, tennis et tennis de table).

Poids des heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux personnes en situation de handicap

	19 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris	
	Volume d'heures	%	Volume d'heures	%
Handisport	15 h	0,9%	158 h	0,7 %
Sport adapté	14h45	0,8%	147 h	0,7 %
Total	29h45	1,7%	305 h	1,4 %

Des créneaux qui s'ouvrent vers des publics spécifiques, notamment pour le sport santé et le sport féminin

Les associations de l'arrondissement proposent en majorité des créneaux loisirs, dans une logique mixte, tant en termes de sexe que d'âge. Cela se traduit également par la mise en place de créneaux spécifiques, aussi bien autour du sport santé, du sport féminin que du sport seniors.

Si le volume horaire des créneaux sport seniors semble un peu moins développé sur l'arrondissement, les créneaux spécifiques au sport santé sont davantage développés sur le 19^{ème} qu'à l'échelle parisienne.

Avec 94 heures hebdomadaires spécifiquement dédiées aux filles et aux femmes, le sport féminin semble se développer sur l'arrondissement avec une offre diversifiée autour de 13 disciplines et notamment portée par le volleyball, le badminton, la danse et le football.

Bien que les associations du 19^{ème} semblent vouloir diversifier leur offre vers les publics spécifiques pour répondre à l'évolution de la demande, le sport seniors semble en retrait avec seulement 4 associations proposant ce type de créneaux.

Les principales familles de disciplines qui adaptent leurs créneaux autour de ces publics ou logiques de pratiques sont les suivantes :

Sport santé	Sport féminin	Sport seniors
Natation	Volleyball	Gymnastique
Arts martiaux	Badminton	Natation
Danse	Danse	
Basketball	Football	

Poids des volumes horaires déclarés comme étant dédiés à des créneaux autour du...

	19 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'h	%	%
Sport santé	141 h	8,1%	7,6%
Sport féminin	94 h	5,4%	5,4%
Sport seniors	18h15	1,0%	2,8%

Nombre d'associations déclarant proposer des créneaux autour du...

	19 ^{ème} arrondissement		Ville de Paris
	Volume d'associations	%	%
Sport santé	25	18,7%	19,5%
Sport féminin	15	11,2%	13,9%
Sport seniors	4	3,0%	9,3%

Comme évoqué précédemment, la demande relative à la pratique sportive tend, depuis plusieurs décennies, vers une diversification des leviers de motivation des pratiquants, sous l'impulsion de la féminisation des pratiques et l'allongement de la durée de vie.

Cette évolution de la demande implique une capacité pour les clubs à ajuster leur offre aux besoins émergents des usagers mais également de veiller à l'accessibilité des équipements sportifs et à leur adaptation (qualité des infrastructures, créneaux sur le temps de midi, accès en horaires atypiques...) leur permettant ainsi de répondre à l'hétérogénéité des attentes.

19^{ème} arrondissement

Focus sur les créneaux utilisés par
la Ville de Paris

19



19

La mobilisation des aires sportives par la Ville de Paris... entre gestion et animation

La Ville de Paris utilise près de 868 heures hebdomadaires de créneaux en 2017 (- 16% par rapport à 2014) que ce soit pour l'installation et la gestion des aires sportives ou l'animation de dispositifs sportifs.

Sur la même année, environ un tiers (29%) des créneaux utilisés par la Ville de Paris est dédié à la gestion des compétitions, principalement le week-end, et représente près de 251 heures par semaine.

L'animation portée par la Ville (dispositifs DJS) représente 60% du volume d'heures hebdomadaires utilisées par les services en 2017. Ces animations ont connu une baisse sur la période de référence de près de 220h par semaine.

60 % des heures
sont dédiées à
l'animation sportive

Evolution des différents créneaux de la Ville de Paris entre 2014 et 2017 (en volume d'heures hebdomadaires)

	2014	2017	Variation
Créneaux compétition	213h30	251h00	+ 37h30
Dispositifs DJS	736h15	516h30	- 219h45
Equipements jeunesse	38h15	38h15	-
Autres directions	39h15	62h00	+ 22h45

Glossaire

Centre sportif

Un « centre sportif » est un lieu caractérisé par une adresse (ex.: Centre sportif Pailleron – 32 rue Edouard Pailleron 75019 Paris), où est(ont) implantée(s) une (ou plusieurs) aire(s) sportive(s).

Aire sportive

Une « aire » sportive est une surface permettant à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs activités sportives. L'aire sportive est l'espace élémentaire de pratique. (ex.: dans le cas d'une piscine, un grand bassin et un petit bassin représentent DEUX aires sportives).

Créneau de réservation

Un créneau est une plage de réservation d'une aire de pratique sportive pouvant aller en 2017 de 30 minutes à 10 heures par jour.

Salle spécialisée

Une salle spécialisée est une aire sportive qui est réservée à la pratique d'une seule activité sportive ou adaptée en alternance de plusieurs activités grâce à des rangements ou des aménagements adéquats (ex.: une salle d'escrime, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique artistique...).

Salle polyvalente

Une salle polyvalente est une aire sportive qui permet l'accueil de plusieurs activités sportives sans aménagement particulier de l'aire sportive. (ex.: une salle de danse, une salle de fitness/cours collectif...).

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées		
ARTS MARTIAUX	Aïkido Arts Martiaux Budo Capoeira Chanbara Chi Cong (Gi Cong) Haidong Gumdo Iaido Judo Ju-Jitsu Karaté Kendo Krav Maga Kung Fu (Wu Shu) Self défense Taekwondo Tai Chi Chuan	DANSE	Danse Danse (Autre) Danse Classique Danse Contemp Danse de Salon Danse Folklorique Danse Sportive Hip-Hop Hula Hoop
ATHLETISME	Athlétisme Athlétisme Piste Saut à la perche	ESCALADE	Escalade
AUTRE	Multisports Sport périscolaire Sport scolaire	ESCRIME	Epée Fleuret
BADMINTON	Badminton	FITNESS	Fitness
BASKET BALL	Basket Ball	FOOTBALL	Foot en salle Football à 11 Football à 7 Football féminin
BOULE	Pétanque	GOLF	Golf
BOXE - SP DE COMBAT	Boxe - Sports De Combat Boxe anglaise Boxe éducative Kick boxing Muaythai Savate	GYMNASTIQUE	Expres Corporelle Gymn Divers Gymnastique Seniors Relaxation
CYCLISME	Cyclo Cross	HANDBALL	Hand Ball
		HANDISPORT	Athlétisme Handic Escrime Handic Handisport Judo Handic Tir à l'arc Handic
		LUTTE	Lutte

19

ANNEXE 2 (suite)

Liste des familles et pratiques sportives sur l'arrondissement

Familles de disciplines	Pratiques recensées
MUSCULATION	Musculation
NATATION	Aquagym Bébés Nageurs Nage Avec Palmes Natation Natation Loisirs Natation post nat Natation prénat Natation synchronisée Natation thérapeutique Plongée Plongeon Water Polo
ROLLER SKATE	Roller Skate
RUGBY	Rugby à XV
TENNIS	Tennis
TENNIS DE TABLE	Tennis de table
VOLLEY BALL	Volley ball
YOGA	Yoga

Ce document s'inscrit dans un ensemble de 20 fiches territoriales, pour chacun des arrondissements parisiens, portant « sur l'utilisation des équipements sportifs par le public associatif »



Ville de PARIS
Direction de la Jeunesse et des Sports

Publication : Direction Jeunesse et Sports, Ville de Paris
Traitement des données : MOUVENS
Rédaction et mise en page : MOUVENS
Crédits Photos : Ville de Paris
Diffusion : Septembre 2018